NATIONS
UNIES

S



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1998/730
7 août 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 7 AOÛT 1998, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

J'ai l'honneur de me référer à la Mission d'observation des Nations Unies en Angola (MONUA).

Comme les membres du Conseil de sécurité le savent, mon Représentant spécial en Angola, M. Alioune Blondin Beye, ainsi que cinq autres membres du personnel de la MONUA et deux membres de l'équipage ont péri dans la catastrophe aérienne du 26 juin 1998. Je tiens à préciser combien j'apprécie les efforts inlassables et inestimables déployés par M. Beye et ses collègues, qui ont perdu la vie alors qu'ils oeuvraient en faveur de la paix et de la réconciliation nationale en Angola. Leur disparition prématurée est une perte incalculable pour leur famille, pour l'Organisation des Nations Unies et pour la communauté internationale.

Après avoir procédé aux consultations d'usage, je souhaite informer le Conseil de sécurité que je me propose de nommer M. Issa B. Y. Diallo (Guinée), Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Angola.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter la chose à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. ANNAN

98-23145 (F) 070898 070898